

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Le « Comité provincial Brabant wallon de basket » a annoncé, mardi 15 septembre dernier, un forfait général en « Provincial 1 ». En effet, le club de l'école P1 Anderlecht a décidé de ne pas poursuivre l'aventure au sein de l'élite provinciale. D'après la presse, des problèmes financiers seraient au cœur de cette lourde décision. La commune d'Anderlecht aurait interdit l'ouverture de la buvette, une décision qui aurait précipité l'arrêt de l'aventure en P1 puisque le club tirait les financements de son équipe via la buvette. Préalablement le club aurait connu une préparation chahutée par des problèmes de salle.

Le Collège peut-il nous éclairer sur ces circonstances malheureuses ?

Avez-vous examiné des solutions pour éviter ce retrait de la P1 pour ce club anderlechtois ?

Quels sont les difficultés en termes de salle dont il est question ? D'autres clubs y sont-ils également confrontés ?

Madame l'Echevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen EL IKDIMI geeft lezing van de volgende antwoord :

En ce qui concerne les buvettes, elles sont interdites dans les écoles. Une attention particulière est désormais de mise à ce sujet en raison de l'épidémie de la « Covid-19 ». L'article les concernant était présent dans le règlement créé en 2013 (vous l'aviez approuvé en tant que membre du Collège). Il a ensuite été actualisé en 2016 et également récemment cette année. Une commission a également eu lieu à ce sujet et les Conseillers présents ont pu avoir une explication globale sur le contenu du règlement et poser les questions qu'ils souhaitaient.

Nous avons appris l'annulation de l'équipe première du club de basket P1 mercredi passé, en raison de difficultés financières. Le Président a expliqué privilégier dès lors ses équipes de jeunes. Lors de la réunion des clubs sportifs le 14 septembre, il a été répété que nous pouvions aider les clubs à trouver d'autres sources de financement.

Nous n'avons pas eu connaissance de problème de salle de la part du club.

Enfin, rappelons que, afin de soutenir financièrement les clubs, les mois de mars à juin 2020 leur sont remboursés. Il s'agit là d'une volonté politique claire de soutien des clubs sportifs en cette période difficile. Nous avons été par ailleurs les premiers à prendre de telles mesures en région bruxelloise.

G.VAN GOIDSENHOVEN trouve dommage que cette belle aventure soit interrompue. Il espère qu'au travers du dialogue avec d'autres clubs, pareille situation ne se produise plus car, manifestement, différents clubs sont confrontés à des difficultés. Un certain nombre de clubs sportifs sont en souffrance à Anderlecht et les autorités doivent redoubler d'attention et d'écoute à leur égard.